



Dénonciation d'ursupation d'image

Par **marinoza**, le **28/02/2009** à **22:38**

bonsoir,
je suis face à un souci , ma copine qui m'héberge m'a dénoncé aux autorités consulaires de mon pays car elle disait m'aider pour me faciliter la procédure en permettant que je fasse le passeport de mon fils avec la photo du sien; alors que mon fils était au pays mais est français de naissance et a tous ses papiers sans fraude ; les autorités consulaires de mon pays m'ont pris mon recépissé qu'est ce que je riske , urgent je suis très angoissée

Par **citoyenalpha**, le **03/03/2009** à **19:30**

Bonjour,

[citation]que je fasse le passeport de mon fils avec la photo du sien[/citation]

pourquoi si votre enfant est français apposé la photo d'un autre enfant?

Dans l'attente de vous lire.

Par **marinoza**, le **03/03/2009** à **22:06**

en fait la préfecture me demandant la preuve de la présence de mon fils sur le territoire, elle m'a dit que si sur le passeport de mon fils il était écrit qu'il était établi au pays, la préfecture ne me délivrera pas de titre de séjour, en fait elle m'a trompé et je me suis laissée

embobiné;aujourd'hui, les autorités consulaires menacent de ne pas me donner le visa et que mon fils n'a pas de problème puisq'après vérifications, ils m'ont dit que les docs de mon fils n'ont pas de souci, ke c'est moi qui a un souci, or mon fils doit subir une opération du coeur le 11 avril 2009; mon fils a un laissez-passer et n'a ke 18 mois et me demandent si personne d'autre ne pourrait emmener le petit subir son opération chirurgicale merci.